

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 11 OCTOBRE 2010 A 20 H 30**

Présents : M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUE, F. LAUNAY, P. ANGIBAUD, M. BRUNEAU, F. CORTET, N. DEYROLLE, N. FAUCOND N. GARBOWSKI, E. GUILLOU, O.NAUD, E. RAVAUD.

Excusés : E. BIRET, M. CHIFFOLEAU, F. DENIS, B.RAUD

Secrétaire de séance : P. ANGIBAUD

Convocation : 4 octobre 2010



PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur Frédéric LAUNAY, Adjoint à l'urbanisme, présente au conseil municipal le projet de suppression de l'emplacement réservé n° 4 inscrit au Plan Local d'Urbanisme.

La commune, après négociations avec les propriétaires concernés par cet emplacement réservé, est devenue propriétaire des parcelles nécessaires à la réalisation de l'équipement prévu destiné à la petite enfance. L'emplacement réservé au PLU devient donc sans objet, la partie restante, propriété privée, ne présentant pas d'intérêt pour la commune désormais.

Le code de l'urbanisme prévoit, dans le cadre d'une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme la possibilité de réduire ou de supprimer un emplacement réservé au PLU. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la suppression de l'emplacement réservé n°4 du PLU.

PROGRAMME VOIRIE 2010

Sur proposition de Madame Fabienne ESMANGART de BOURNONVILLE, Adjointe à la voirie, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le marché Programme Voirie 2010 à passer avec l'entreprise SAUVETRE TP SAS pour un montant de 33 439,00 € HT soit 39 993,04 € TTC.

Ces travaux concernent les villages du Moulinier, l'Egonnière et le Freuche.

Madame le Maire ou un Adjoint est chargé de signer le marché à intervenir.

D'autre part, Madame ESMANGART de BOURNONVILLE précise que les travaux de dégagement du carrefour de l'Egonnière sont en cours et que les bâtiments gênant la visibilité ont été démolis.

LIGNE DE TRESORERIE

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de souscrire une ligne de trésorerie Interactive près de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de la Loire avec les caractéristiques ci-après :

- Ligne de trésorerie Interactive
- Montant : 200 000 € maximum
- Durée : 1 an maximum
- Taux d'intérêt : Euribor 1 semaine + marge de 0,70 %

- Intérêts : réglés par trimestre civil
- Frais de dossier : 150 €
- Commission : néant

Cette ligne de trésorerie s'active par internet tant pour les tirages que les remboursements. De plus, elle ne génère pas de frais financiers en cas de non utilisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le contrat à intervenir avec la Caisse d'Epargne et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer les documents nécessaires.

EXTENSION DU CIMETIERE

Madame le Maire rappelle les éléments de ce dossier et demande l'autorisation de lancer la procédure d'appel d'offres pour la première tranche de travaux et la réfection des allées dans l'ancien cimetière.

Les travaux pourraient être envisagés au premier trimestre 2011.

Le dossier de consultation des entreprises fera l'objet d'un examen par le groupe de travail.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de lancer l'appel d'offres pour les travaux d'extension du cimetière.

Madame le Maire évoque l'arrachage éventuel des arbres situés dans l'allée principale, dans le cadre de ces travaux Monsieur N.GARBOWSKI indique qu'il serait judicieux de laisser la possibilité de variantes dans le lot accessibilité PMR

SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Avenant Convention de fourrière :

Madame le Maire présente à l'assemblée l'avenant à la convention de fourrière à passer avec la SPA. Cet avenant revalorise la rémunération à 1,00 €/habitant/an à compter du 1^{er} février 2011, soit, pour la Limouzinière 2 049,00 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions, approuve l'avenant à la convention et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer les pièces nécessaires.

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FPT

Le syndicat mixte d'aménagement hydraulique du Sud de la Loire sollicite son adhésion au Centre départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire Atlantique. Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette adhésion.

QUESTIONS DIVERSES

PERSONNEL COMMUNAL

Le service de remplacement du Centre de Gestion intervient actuellement pour remplacer un agent de secrétariat de la Mairie en congés de maladie.

D'autre part, le Conseil Municipal décide d'avoir recours au service de remplacement du Centre de Gestion pour pallier à l'absence de l'agent chargé de la comptabilité, du 15 novembre 2010 au 15 septembre 2011 pour un congé de maternité suivi de congés annuels.

VISITE USINE PILOTE

Jeudi 21 octobre 2010 à 16 h 00.

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Vendredi 26 novembre 2010 à 20h30 – Salle Henri IV
au programme **PAVE, Eoliennes, dossiers en cours.**

REPAS DES AINES

Samedi 6 novembre 2010 à 12 h 30 à la salle Henri IV

ELECTIONS CANTONALES

Scrutin les 20 et 27 mars 2011

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

Mardi 12 octobre 2010
35 enfants inscrits.

DEUXIEME COLLEGE PUBLIC

Madame le Maire indique que le Conseil Général a confirmé la construction d'un deuxième collège public à Saint-Philbert de Grand Lieu pour une ouverture à la rentrée 2014.
L'assemblée générale de l'association aura lieu **mercredi 13 octobre 2010** à Saint Colomban.

ASSEMBLEE GENERALE GROUPAMA

Samedi 23 octobre 2010 à 10 h. La commune s'excusera.

TERRAIN MULTISPORT

Monsieur Richard Nountchongoué indique que les poteaux d'éclairage ont été enlevés et que l'entreprise devrait intervenir courant octobre pour une livraison avant la fin de l'année.

BULLETTIN MUNICIPAL

Le bulletin d'octobre est arrivé. Monsieur DELAUNAY remercie la commission pour le travail effectué.

LOTISSEMENT DES NOUVELLES

Monsieur Frédéric LAUNAY indique que l'arrêté de lotir pour le lotissement des Nouvelles est arrivé en Mairie.

Prochaine réunion **lundi 8 novembre 2010 à 20h30**